

## Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **mercredi 11 mars 2020 à 10:59**T-PA-736742 14/04/20 *Avis en attente de pli*2020-TX-0010/BO 11/03/20 **Procédure Ouverte**

**COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Françoise Moneret**  
 Numéro de la consultation : 2020-TX-0010 CREATION BASSIN EXTERIEUR  
 PISCINE MUNICIPALE - MARTIGUES - LOT 2 MENUISERIE SERRURERIE  
 METTALERIE

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 11/03/20	11/03/20	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				
TPBM - Travaux Publics et Bâtiments du Midi - Format intégral	Integrale				

**Service : CP**  
**Référents : Françoise Moneret**

**Classification CPV :**  
 Principale : **45212212** - Travaux de construction de piscines  
 Complémentaires : **45421000** - Travaux de menuiserie

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**COMMUNE DE MARTIGUES**

M. Patrick CRAVERO - Huitième Adjoint en charge  
 des Travaux et de la Co  
 Hôtel de Ville  
 avenue Louis Sammut  
 BP 60101 - 13692 Martigues cedex  
 Tél : 04 42 44 33 33

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<b>Objet</b>	<b>Numéro de la consultation : 2020-TX-0010 CREATION BASSIN EXTERIEUR PISCINE MUNICIPALE - MARTIGUES - LOT 2 MENUISERIE SERRURERIE METTALERIE</b>
<b>Référence</b>	2020-TX-0010/BO
<b>Type de marché</b>	Travaux
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Code NUTS</b>	FRL04
<b>Lieu d'exécution</b>	piscine municipale 13500 MARTIGUES
<b>Durée</b>	16 mois

<b>DESCRIPTION</b>	Le projet consiste en la construction d'un bassin extérieur (Nordique), sur le site de la piscine municipale de la commune de Martigues. Les éléments principaux au programme sont: -un bassin extérieur chauffé de 50 m x 20 m, en inox, 8 lignes, homologué M50-1 -une capacité d'accueil totale de 500 places en tribune -un bâtiment sanitaire public permettant l'accès au bassin extérieur -des locaux techniques spécifiques -un vestiaire personnel technique -la transformation des abords de la pataugeoire extérieure -les VRD et aménagements extérieurs Les prestations de travaux sont divisés en 9 lots ( Les Lots n°1-3-4-5-6-7-8-9 ont été attribués lors d'une précédente consultation). La présente consultation porte uniquement sur le lot n°2 ( déclaré infructueux lors d'une précédente consultation). Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.
<b>Code CPV principal</b>	<b>45212212</b> - Travaux de construction de piscines
Code CPV complémentaire	<b>45421000</b> - Travaux de menuiserie
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 93 640,00 €
Conditions relatives au contrat	
<b>Cautionnement</b>	Retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.
<b>Financement</b>	Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes.
<b>Forme juridique</b>	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
<b>Autres conditions</b>	Conditions particulières d'exécution : Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.
<b>Conditions de participation</b>	
	<b>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</b>
	Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
	- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
	- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
	Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
	- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
	- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Marché réservé : Non

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique

40 % : Prix des prestations

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur administratifs

COMMUNE DE MARTIGUES

DGST - Service de la Commande Publique

Hôtel de Ville

13692 Martigues

Tél : 04 42 44 37 26

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payants : Non

**Offres**

Remise des offres le **14/04/20 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-TX-0010 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

**Marché périodique :**

Non

**Fonds**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Marseille  
22,24 rue Breteuil  
13006 Marseille  
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87  
[greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :  
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 11/03/20 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : TPBM - Travaux Publics et Bâtiments du Midi